LIBERTE 2025

L'ECHAPPEE JURASSIENNE : PARTIE 2
Lons le Saunier – Les Rousses

Randonnée itinérante en liberté
9 jours / 8 nuits

Au départ de Lons le Saunier, partez les yeux fermés sur la deuxième partie de l'Echappée Jurassienne... Nous avons concocté un programme sur-mesure pour les bons marcheurs, avec le transfert chaque jour de vos bagages (service assuré du 01/05 au 31/07/2025). Vous aurez ainsi l'esprit tranquille pour profiter du magnifique spectacle qu'offre ce circuit balisé, qui vous conduira de merveilles en curiosités naturelles et culturelles ! Votre périple s'achèvera à Saint-Claude, où vous prendrez le train ou le bus pour rejoindre votre point de départ. Ces 156 km de sentiers permettent de découvrir la richesse de ce territoire et ses trésors inattendus : forêts majestueuses, lacs, cascades, gorges, combes... Sans parler de la gastronomie ! N'attendez plus !

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50, rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT - Tel : **00 33 (0)4 50 31 03 65**
Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 - E.Mail : info@espace-evasion.com
www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Lons le Saunier
Arrivée dans la journée à Lons le Saunier.
Visite libre de la Préfecture du Jura, patrie de Rouget de Lisle. Si vous avez le temps, pourquoi ne pas vous détendre aux thermes ou découvrir la **Maison de La Vache qui rit** ?
En fin d'après-midi : installation dans votre hébergement.
Dîner et nuitée.

Jour 02 : Lons le Saunier – Verges puis transfert vers Marigny
Après le petit déjeuner, départ pour une étape qui se fait en partie sur la voie PLM, **ancienne voie ferrée** (qui reliait Lons-le-Saunier à Champagnole), transformée en **voie verte**. Après l'ancienne gare de Conliège, arrêtez-vous au sommet, à l'**Ermitage Saint Etienne de Coldre** qui domine la **vallée de la Vallière** ! Puis vous arriverez au village de **Verges**, dominé par son **château**.
On viendra vous chercher en voiture en fin de journée pour vous conduire jusqu'à votre hébergement situé à Marigny (10 mn de trajet)
Distance de Lons le Saunier à Verges (avant transfert) :
19.3km / Durée : environ 5h30 / Dénivelé positif : 547m - négatif : 300m
Installation dans votre hébergement
Dîner + nuitée (1ère nuit).

Jour 03 : Marigny – Tour du Lac de Chalain - Marigny
Après le petit-déjeuner, départ pour une journée détente placée sous le signe de l'eau.
Vous partirez faire le tour du **lac de Chalain**, plus grand lac naturel du Jura en passant par les différents belvédères.
C'est l'occasion également de se détendre en prenant du bon temps et de se baigner si vous le souhaitez.
Distance : 12.6km / Durée : environ 3h30 / Dénivelé positif : 348m - négatif : 347m
Retour dans votre logement.
Dîner + nuitée (2ème nuit).

Jour 04 : Marigny – Hameau de la Fromagerie - Marigny
Après le petit-déjeuner et quelques kilomètres, vous découvrirez une succession de points de vue sur le lac de Chalain, avant d'entrer sur le site naturel classé des cascades du Hérisson, succession de 38 cascades et sauts en quelques kilomètres.
Ce grand site est l'un des plus emblématiques du département. Il ne manquera pas de vous séduire tant par ses impressionnantes chutes d'eau que par le calme et la sérénité de la nature qui l'entoure. Vous pourrez également visiter la **Maison des Cascades** pour en savoir plus sur ce lieu inattendu. Vous pourrez ainsi découvrir la cascade de l'Eventail d'une hauteur de 65m, le grand Saut (60m).
Distance : 16.5km / Durée : environ 5h00 / Dénivelé positif : 678m - négatif : 431m
On viendra vous chercher pour vous conduire jusqu'à votre hébergement (3ème nuit).
Dîner + nuitée.

Jour 05 : Marigny – Hameau de la Fromagerie - Chaux-des-Crotenay
Après le petit-déjeuner, transfert jusqu'à le Frasnois pour rejoindre le site des Cascades du Hérisson puis continuer la journée de randonnée entre forêts et belvédères. Vous monterez jusqu'au saut de la Forge puis accèderez au **Pic de l'Aigle**, qui offre une vue imprenable sur le lac d'Ilay et la vallée du Hérisson que vous avez traversé la veille.
Un peu plus loin, **le belvédère des 4 lacs** propose un spectacle tout aussi impressionnant sur "la petite Ecosse" et ses 4 étendues d'eau (composée des lacs de Narlay, d'Ilay, du Petit et du Grand Maclu) aux reflets émeraude.
Après ce spectacle, vous poursuivrez jusqu'à Pont de la Chaux puis Chaux des Crotenay.
Distance : 13.5km / Durée : environ 4h00 / Dénivelé positif : 510m- négatif : 525m
Installation dans votre hébergement.
Dîner + nuitée.

Jour 06 : Chaux-des-Crotenay - Foncine-le-Haut
Après le petit déjeuner, après quelques kilomètres de randonnée, vous apprécierez la fraîcheur des **gorges et cascades de la Langouette**.
Depuis le pont de la Langouette, profitez d'une très belle vue sur ce long serpent de rivière encastrée et venez vous plonger dans l'atmosphère particulière de cet endroit. Vous cheminerez durant une heure, le long d'un sentier accueillant et ludique dans l'un des sites inscrits comme le plus pittoresque du Jura. Vous poursuivrez jusqu'à la **cascade du Bief de la Ruine** au fond des **gorges de Malvaux** sur l'ancienne voie de chemin de fer du "**Tram**".
Depuis Foncine-le-Bas, vous remonterez la **Saine** pour rejoindre sa source sur le **Mont Bayard** à travers les pâturages du Haut-Jura.
Installation dans votre hébergement.
Dîner et nuitée
Distance : 18.4km / Durée : environ 5h30 / Dénivelée + 713 m ; - 611 m

Jour 07 : Foncine-le-Haut - Bellefontaine
Après le petit-déjeuner, depuis Foncine-le-Haut, traversez **la forêt du Mont Noir** jusqu'à Chapelle-des-Bois dans le Doubs, station de ski nordique en hiver, qui se transforme en paradis des randonneurs en été.
A travers les pâturages où paissent tranquillement nos **vaches Montbéliardes**, vous rejoindrez les lacs de Bellefontaine et des Mortes aux tourbières riches en espèces protégées.
Vous rejoindrez ensuite la petite station de Bellefontaine.
Distance : 20.2km / Durée : environ 5h30 / Dénivelé positif : 656m - négatif : 503m
Installation dans votre hébergement.
Dîner + nuitée.

Jour 8 : Bellefontaine – Les Rousses
Après le petit déjeuner, départ en direction de Morez que vous dominerez au niveau du belvédère de la Roche Brulée sans l'atteindre.
En arrivant sur la station des Rousses en traversant la forêt du Risoux, zone natura 2000 protégée pour la présence de Grand Tétras. En arrivant sur le village des Rousses.
Distance : 14.9km / Durée : environ 4h15 / Dénivelé + 616m ; - 525m
Hébergement en hôtel et dîner sur place.

Jour 9 : Les Rousses – La Suisse
Fin des prestations après le petit déjeuner.

Les points forts du séjour :
- L'organisation du séjour et la réservation de vos hébergements pour un séjour en toute tranquillité
- La beauté des paysages et les villages de caractère
- Le transfert des bagages d'étape en étape pour randonner léger

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL
A Lons le Saunier le jour 01 vers 9h00

DISPERSION
Aux Rousses le dernier jour après le petit déjeuner

Hébergement après la randonnée : sur demande

NIVEAU PHYSIQUE

Niveau 3 sur une échelle de 5.
Marcheurs sportifs
Etre capable de marcher plusieurs jours de suite, 14 à 20 km avec 800 m de dénivelé sur certaines étapes en 6h de temps.
Avoir l'expérience de randonner sur des chemins avec des sols comportant certaines difficultés telles que pierres glissantes, escaliers, tronçons de fortes montées ou descentes

HEBERGEMENT

Chambres d'hôtes et hôtels en chambre de 2.
Les repas du soir sont pris soit à l'hébergement, soit sont à récupérer chez un traiteur à côté.
Possibilité de loger en triple à Chaux des Crotenay ; triple ou quadruple à Foncine le Haut ; triple à Bellefontaine.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous portez uniquement vos affaires de la journée.
Vos bagages sont transportés d'étape en étape.

DOSSIER DE RANDONNEE

Le topo guide, les bons d'échange, la localisation des hébergements, les étiquettes bagages.

GROUPE

A partir de 2 personnes - Maximum 10 personnes

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :
www.auvieuxcampeur.fr
Sac à dos confortable minimum 30 litres (pour la randonnée), chaussures de randonnée, pantalon, chemise chaude, pull chaud / veste polaire, veste étanche ou cape de pluie, short ou bermuda, chapeau pour les têtes sensibles, lunettes de soleil, crème solaire, gourde 1 litre minimum, gobelet, couverts, 1 couteau, papier hygiénique, petite pharmacie, sacs poubelles (2 usages : protection affaires de journée en cas de pluie et poubelle de journée), maillot de bains (piscine dans certains hébergements), …

DATES ET PRIX

Séjour entre le 15/04/2025 et le 30/09/2025 d'une durée 9 jours / 8 nuits

Prix par personne
en chambre double : 799€ par personne
en chambre twin : 829€ par personne
en chambre individuelle : 1205€

LE PRIX COMPREND

- L'organisation de la randonnée
- l'hébergement en chambre d'hôtes ou en hôtel)
- la demi-pension
- le transport des bagages à chaque étape (1 bagage de 13 kg maximum par personne- minimum 2 bagages)
- les transferts des personnes mentionnés au programme
- le topoguide Echappée Jurassienne et les documents complémentaires
- les taxes de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles,
- les taxes de séjour,
- les déjeuners (pique-nique sur demande à l'hébergement)
- les visites,
- le supplément chambre individuelle
- les entrées aux sites (musées)
- le transport jusqu'au départ et la navette retour, le parking à Lons le Saunier,
- les assurances
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrêtement d'un bateau**.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé**.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 %** du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 %** du montant du séjour).
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 %** du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex